

Anticiper les impacts des changements climatiques

Exemple de la démarche prospective « Ardèche 2050 » et de la gestion du soutien d'étiage

Pascal BONNETAIN, Président de l'EPTB
et de la CLE du Bassin versant de l'Ardèche

Parlement de l'Eau
20 septembre 2022, Privas

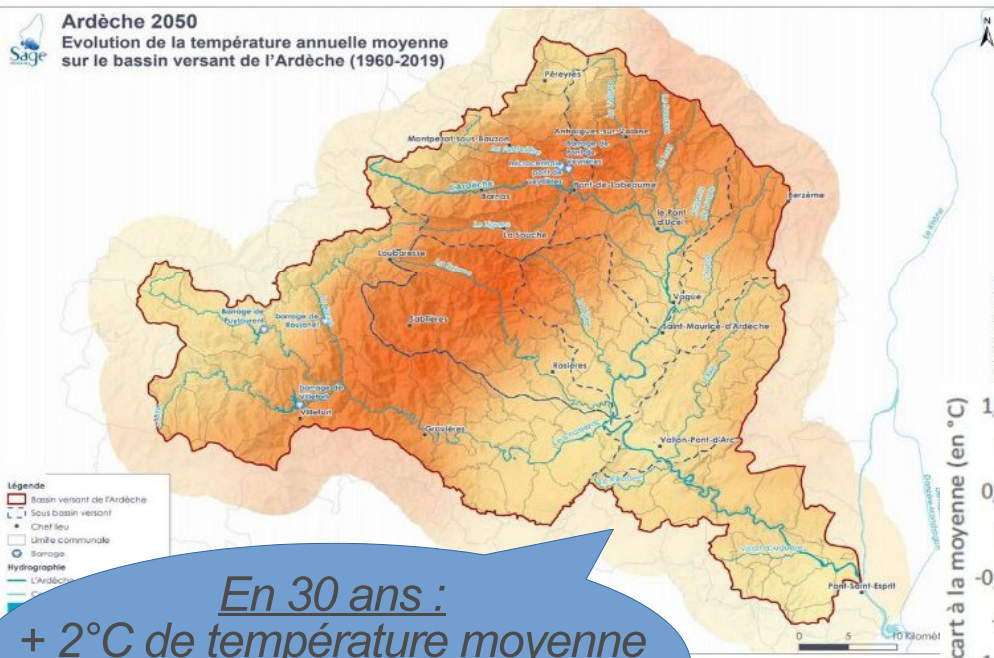


Étape 1 : Évaluer l'impact du changement climatique sur le territoire

- une démarche pilotée par la CLE et largement **concertée** pour partager et enrichir le diagnostic
- une approche **transversale** : disponibilité des ressources, qualité de l'eau, biodiversité, risque inondation, usages, organisation

- un diagnostic **territorialisé** qui identifie les forces et faiblesses du territoire

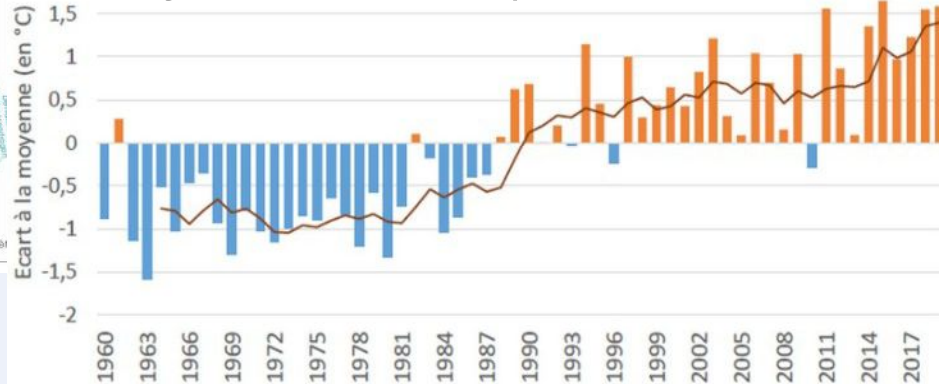
Ardèche 2050
Evolution de la température annuelle moyenne
sur le bassin versant de l'Ardèche (1960-2019)



En 30 ans :

+ 2°C de température moyenne
+ 23 % d'évapotranspiration
- 30 % des débits d'étiage

Evolution de la température
moyenne annuelle depuis 1960



Étape 2 : Élaborer une stratégie d'adaptation opérationnelle

Scénario tendanciel (*prévisible*)

Qu'est ce qui nous attend si on ne change rien ?



Pluie annuelle stable
- 30 % débit d'étiage



+ 30 000 hab
+ 1,5 Mm³



- 15 % SAU
+ 12 Mm³



+ 70 000 lits
+ 1 Mm³



Réflexion prospective (*possible / souhaitable*)

Quelles évolutions socio-économiques possibles sur le territoire ?

- relocalisation des productions agricoles, notamment maraîchage
- croissance démographique, consommations individuelles (piscines...)
- montée en gamme de l'offre touristique, recherche de fraîcheur
- développement des énergies renouvelables ...



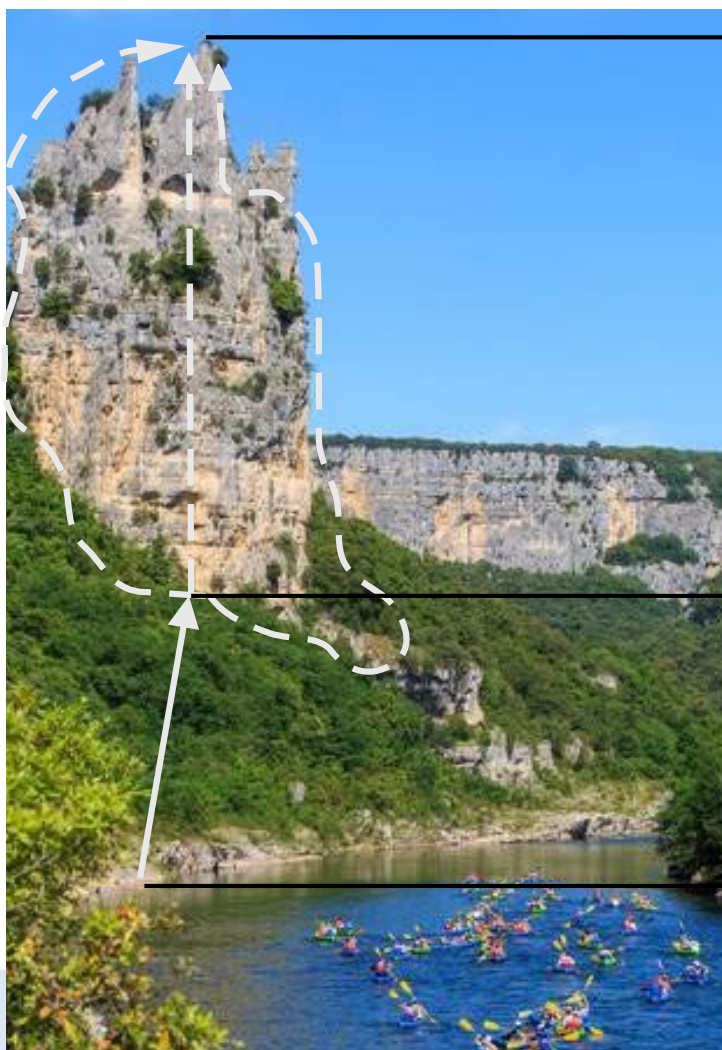
Stratégie opérationnelle (*faisable / acceptable*)

Quels leviers et solutions d'adaptation ? À quel coût ?

(solutions infrastructures, organisationnelles, réglementaires....)

Étape 3 : Concrétiser la démarche en passant à l'action

- Quel chemin jusqu'à 2050 ?



2050

Bon état des masses d'eau
Satisfaction des usages

Quels outils ?
Quels moyens
financiers, humains,
réglementaires ?

1ère étape

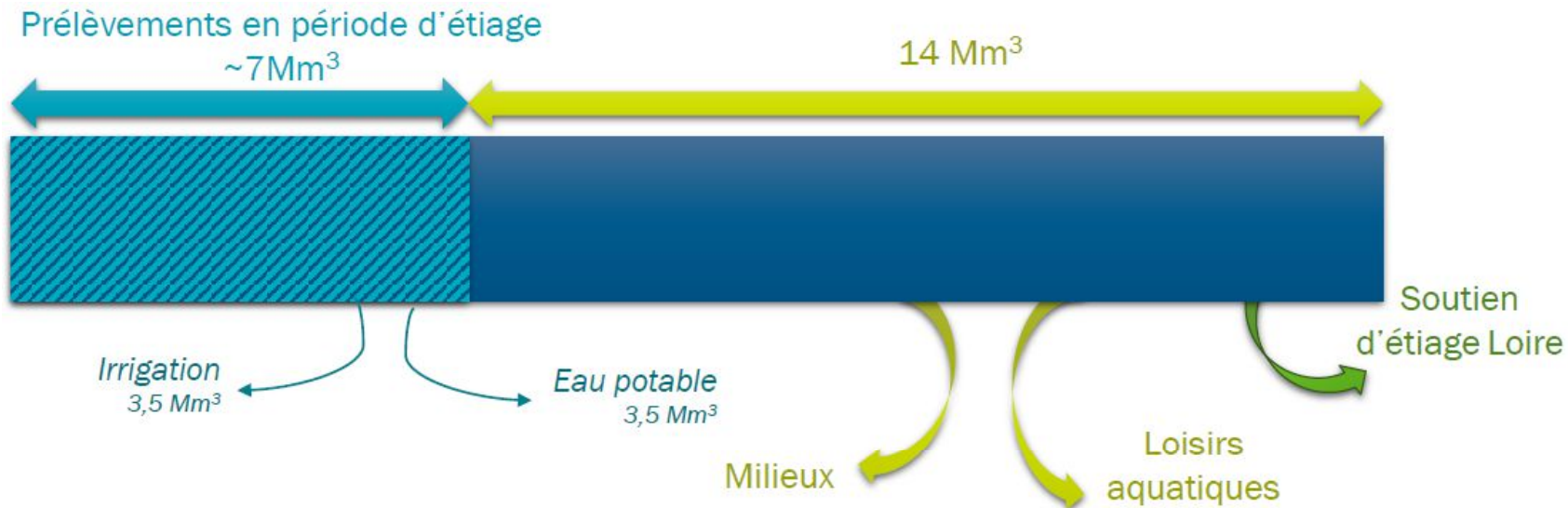
SAGE révisé
programme d'actions (actions sans regrets,
expérimentation, études de faisabilité...)

2021-22

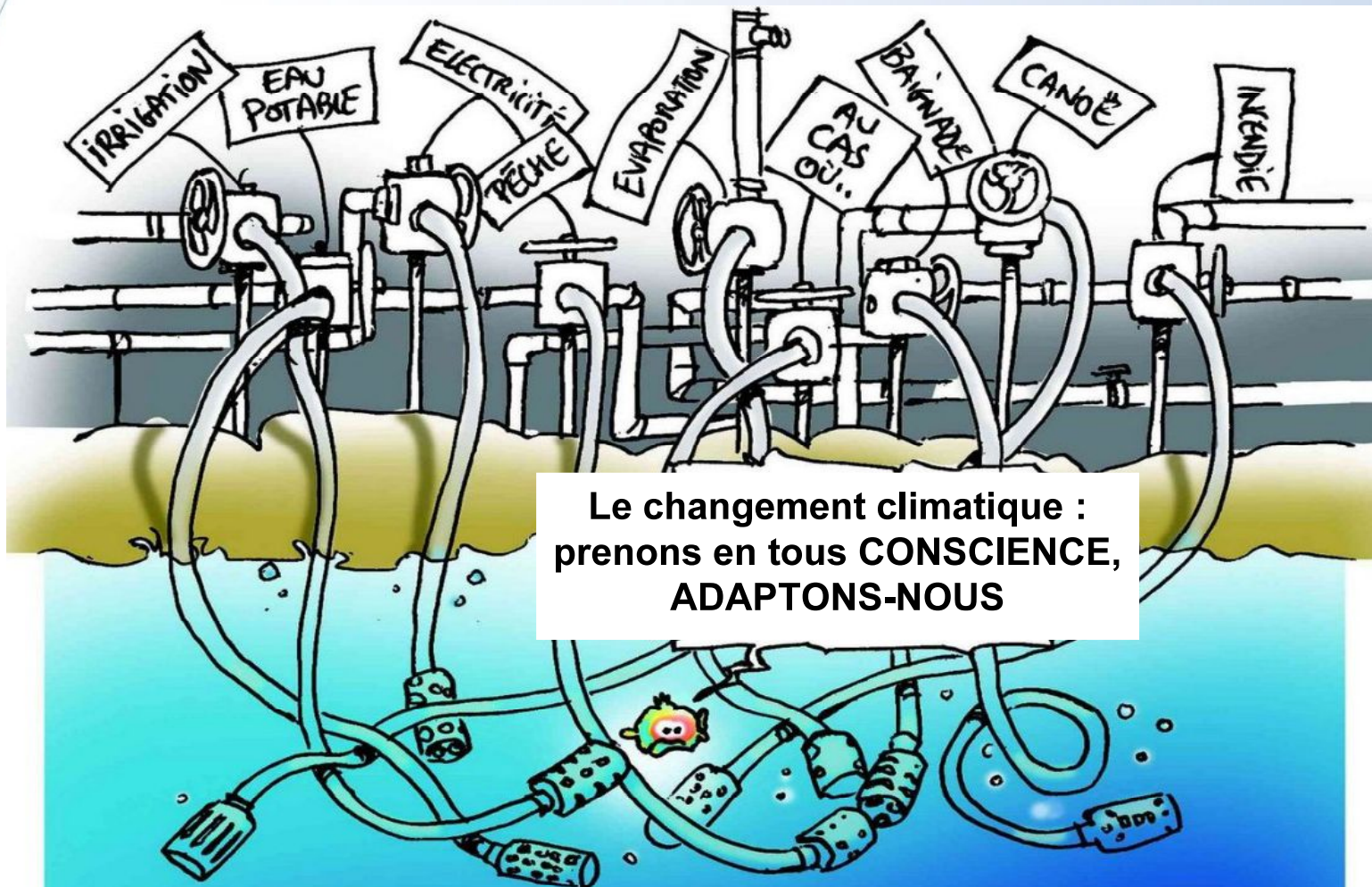
Prise de conscience collective

Un exemple : le soutien d'été sur le bassin versant de l'Ardèche

- Aujourd'hui 21 Mm³ (si constitué à 100%)
= la moitié des débits de l'Ardèche et du Chassezac en été



- Conventions EDF-SDEA-État sont/vont arriver à échéance
 - Impact CC : baisse de la constitution des réserves et de la production hydroélectrique
- ➡ Quel devenir pour le soutien d'été (répartition entre usages et territoires ? financement ? pilotage ?)



**Le changement climatique :
prenons en tous CONSCIENCE,
ADAPTONS-NOUS**

Plus d'info sur : <https://ardeche-eau.fr/documentation/documentation-ardecche-2050.html>

*Avec le soutien
financier de :*